

# Job d'été 2025

900€  
net pour 15 jours

Vous recherchez un job enrichissant ?

Venez faire vivre un séjour  
exceptionnel à nos vacanciers

évasion

partage

- Expérience en animation et/ou en accompagnement souhaitée avec des personnes en situation de handicap mental
- Permis B obligatoire
- Être majeur
- Départ d'Ancenis (44)

découverte

Candidature par mail à  
[recrutement@vapaysdeloire.fr](mailto:recrutement@vapaysdeloire.fr)



La Sardière – 44 540 LE PIN – Tél. 02 40 03 01 82  
[www.vapaysdeloire.fr](http://www.vapaysdeloire.fr)



@vacancesadaptées

Plus d'infos ici



# Un peu plus d'infos ...

L'été commence à s'organiser, les vacanciers sont inscrits, les séjours presque complets, il est temps pour nous de commencer le recrutement.

- Pour les mini séjours, contrat du lundi 7 au vendredi 11 juillet 2025 – salle de rassemblement Saint Mars La Jaille (44540) ; Séjour de moyenne à faible autonomie - aide à la toilette indispensable.
- En juillet, séjour du 20 juillet au 1er août, même vacanciers pendant tous le séjour, pas de changement – contrat du samedi 19 juillet au 2 août, convoyage inclus. Le samedi 19 juillet sera consacré à la journée de formation obligatoire. Le samedi soir vous serez logés soit sur votre lieu de séjour, soit à l'hôtel, suivant la localisation du séjour. Les vacanciers arriveront le dimanche, fin de matinée et repartiront le vendredi 1er août. Vous aurez un convoyage retour, fin de contrat le samedi 2 août.
- En août, séjour du 3 au 15 août (15 jours) ou du 3 au 23 août (3 semaines) – contrat du 2 au 16 août (convoyages inclus) ou du 2 au 23 août. Le samedi 2 août sera consacré à la journée de formation obligatoire. Le samedi soir vous serez logés soit sur votre lieu de séjour, soit à l'hôtel, suivant la localisation du séjour. Les vacanciers arriveront le dimanche, fin de matinée et repartiront le vendredi 15 août, vous aurez un convoyage retour, fin de contrat le samedi 16 août ou fin de contrat le samedi 23 août, jour de retour des derniers vacanciers.

## Le contrat :

- Concernant le contrat, contrat CEE – 60€/jour (contre 54€/jour l'été dernier) – prime téléphone et responsable inchangée ;
- 1 jours de repos / semaine avec remplaçant sur tout les séjours (même en 15+3) ;
- Prime de parrainage de 50€/animateur recruté venant de votre part ;

## Candidature :

UN CV avec toutes vos expériences dans le social, médicales, paramédicale & en animation

A envoyer par mail à [recrutement@vapaysdeloire.fr](mailto:recrutement@vapaysdeloire.fr)